Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 14 Décembre 1898. No. 4.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LE TRAITE DE PAIX

Après onze semaines de discussions, la paix vient d'être conclue entre les Etats-Unis et l'Espagne.

Les commissaires espagnols ont fait d'héroiques efforts pour arracher quelques lambeaux de concessions à leurs implacables vainqueurs. Ces efforts ont été sans résultats : les commissaires américains avaient décidé d'avance comment ils feraient le traité et ils n'en ont pas démordu d'une ligne. Voici les articles principaux de ce traité qu'on appellera le " traité de Paris : "

1o. La préface habituelle de ce genre de traités consiste en une protestation d'amitié et l'espoir d'une paix perpétuelle.

2o. Le renoncement de l'Espagne à toute souveraineté sur Cuba.

3o. Evacuation des troupes espagnoles.

4o. Le renoncement de l'Espagne de sa souveraineté sur Porto-Rico.

5o. La cession des Iles Philippines par l'Espagne aux Etats-Unis.

6o. Lévacuation des troupes de ces iles.

7o. Le paiement de $20,000,000 à l'Espagne, par les Etats-Unis pour les Iles Philippines.

8o. Commerce libre aux iles Philippines.

Comme on le voit ces conditions sont exorbitantes. Qu'une nation sorte victorieuse de justes combats et qu'elle demande ensuite une compensation raisonnable à l'ennemi vaincu, cela est dans l'ordre. Mais les Etats-Unis, en dépit de toutes leurs protestations, viennent de faire une guerre malhonnête. Avec leur doctrine fondamentale qui élève le veau d'or audessus de tout chez eux, ils ont provoqué de sanglantes batailles et d'affreux désastres, dans l'espoir d'en retirer un gain matériel. De la liberté et de la délivrance des habitant de Cuba, prétexte et drapeau de cette guerre, il n'en sera plus question. Cuba est déclaré libre à la face du monde. Mais les agitateurs américains qui étaient dans l'île pour encourager les populations à la révolte contre l'Espagne, seront encore là pour travailler aux intérêts de leur patrie. Tranquillement ils prendront part à la gestion des affaires publiques de l'île, des capitalistes viendront de New-York, de Chicago, de Boston, s'emparer des terrains et diriger le commerce.

Et un beau matin—quand ses enfants dévoués feront la pluie et le beau temps à Cuba,—la Grande République se verra présenter une requête sollicitant l'annexion de l'île.

Maintenant, l'Espagne sort de la lutte amoindrie et presque ruinée, mais intacte dans son honneur.

Les Etats-Unis en sortent matériellement agrandis et enrichis, mais singulièrement amoindris et rapetissés au point de vue de la considératon morale, à laquelle ils semblent du reste, peu tenir.

Le nouveau " Traité de Paris " est le triste couronnement d'une triste besogne.

NOTRE ACCENT

M Benjamin Sulte a écrit un long article de journal pour prouver que nous parlons non un patois, comme le veulent les Anglais et les Yankees ignorants, mais le français.

Il avoue cependant que notre accent diffère de celui des français de France d'aujourd'hui.

Nous citons :

" **Présentement,** il est de mode de nous reprocher notre accent. A cela nos auteurs opposent des pages sans réplique. Le français s'y trouve avec son poids, sa rectitude, son trait inévitable.

" Mais, dit-on, c'est affaire de plume, vous échappez par la tangente. Reste votre accent. Il n'est pas parisien ; il est patoisé, ou, si vous voulez, il est normand.

" Il n'est pas parisien parce que, dans le sens qu'on attache à ce mot, nous n'en voulons pas. Il rappelle le normand,—pourtant il n'a pas le côté désagréable du normand.

" Qu'est-il ?

" Il est canadien.

" On accorde que les provinces de l'ancienne France avaient et ont encore leur accent propre. Nous refuserait-on d'avoir créé un accent nous aussi,—dans cette province du Canada qui est un démembrement de l'ancienne France et qui n'a rien emprunté aux variations du langage français depuis un siècle et un quart ?

" Nous avons (notre) accent. Il s'agirait de le décomposer pour y ressaisir les bribes de quatre ou cinq accents d'autrefois. Je n'ai pas cette prétention. Le monde est rempli de savants qui ne reculeront pas devant la tâche.

" On a nié jusqu'à notre force physique On peut nier n'importe quoi, mais qu'est-ce que cela prouve ?"

Les Anglais, lorsqu'ils parlent leur langue, out un accent et les Américains ont le leur, qui est différent du premier. Bien plus que cela, le Bostonais, par exemple, a un accent tout autre que celui de l'habitant de Chicago ou de San Francisco.

Est-ce un patois que l'on parle dans l'une ou l'autre de ces villes ?

Evidemment non. Nous nous trouvons dans le même cas.

Quel français parlons-nous ?

M. Sulte, dans ces lignes, nous l'apprend.

" Ecoutons ce qu'écrivait, il y a douze ans, monsieur Maurice Sand ?

" L'esprit canadien est resté français ; seulement on est frappé de la forme du langage, qui semble arriéré d'une centaine d'années.

" Ceci n'a certes rien de désagréable, car si les gens du peuple ont l'accent de nos provinces, en revanche, les gens du monde parle un peu comme nos écrivains du XVIIe siècle, et cela m'a fait une telle impression dès le premier jour, qu'en fermant les yeux je m'imaginais être transporté dans le passé et entendre causer les contemporains du marquis de Montcalm."

" C'est presque mot pour mot ce que nous ont dit plusieurs Français. La forme de notre langage est perdue en France.

" Nous l'avons conservée, et cette chose ancienne devient notre originalité. Plaise à Dieu que nous n'en ayons jamais de pire."

BIJOUTERIE

Le plus Beau Magasin de Bijoux en Canada, est certainement celui de MM. Barré & Frères, Rue Main, Winnipeg.

Nos compatriotes ont plusieurs bons établissements de commerce à Winnipeg et l'on se plait à reconnaitre qu'ils ont l'esprit d'initiave et entendent les affaires aussi bien que leurs confrères anglais. Ainsi, tout dernièrement MM. Barré ouvraient un magasin de bijouterie dans le nouveau bloc Nanton, édifice situé au centre de la partie commerciale de la ville et dont les proportions et l'aménagement ne laissent, rien à désirer. L'assortiment de bijouterie que ces messieurs y ont installé fait honneur à la ville de Winnipeg, et les propriétaires ont droit à l'encouragement du public, si le beau, le varié et l'artistique dans la marchandise ont quelque importance. Un citoyen de Toronto, un homme compétent dans cette ligne de commerce, disait récemment : L'assortiment de MM. Barré est sans contredire les plus beau du Canada.

Sans doute il y a à Montréal et ailleurs de magnifiques assortiments de bijouterie mais ils contiennent du démodé mêlé à du nouveau. Le magasin de MM. Barré est entièrement neuf, de la dernière mode, et de première classe. Une des particularités de cet établissement est qu'on y monte et finit les bijoux. Plus d'une douzaine de personnes du métier sont employées à cette seule besogne, sous la direction d'un des meilleurs spécialistes de l'Amérique. Les pierres pour bagues à diamants, broches et colliers sont taillées à New-York ou Chicago et montés par les employés à Winnipeg.

Tout est artistique dans ce magasin et l'œil expérimenté ne tarde pas à reconnaitre la valeur de la marchandise, importée d'Europe, principalement de Paris, de Vienne, de Dresde, etc. Ce magasin doit être encouragé, surtout par les compatriotes.

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Montréal

Elzéar Mann, condamné en septembre dernier, par l'hon. juge Wurtele, à mourir le 16 courant, sur l'échafaud, à la prison de Montréal, pour expier le crime d'avoir tué sa belle-mère, ne sera pas pendu.

Telle est la volonté du gouverneur général qui a commué la sentence de Mann en un emprisonnement pour la vie au pénitencier de St-Vincent de Paul.

Voici le texte du télégramme que Son Excellence a fait adresser à ce sujet au shérif de Montréal :

A l'hon. M. R. Thibaudeau,
Shérif de Montréal.

Ottawa, 7 décembre, 11.35 heures— Le gouverneur général a jugé à propos de commuer en un emprisonnement pour la vie au pénitencier de St-Vincent de Paul la sentence de mort prononcée contre Elzéar Mann, actuellement détenu dans la prison de Montréal.

P. PELLETIER.
Cabinet du secrétaire d'Etat,

Nicolet

Dans la nuit de samedi à dimanche, le docteur Emery Saint-Germain fut appelé à Saint-Pie, pour donner ses soins à une personne malade. En s'en revenant à Saint-Bonaventure, lieu de sa résidence, le docteur aperçut à la clarté de la lune deux bandits qui l'attendaient sur l'un des côtés de la route. L'un des hommes sauta dans la voiture du docteur, tandis que l'autre saisissait le cheval à la bride. Mal lui en prit car la bête fougueuse s'enleva, passa sur le corps du bandit et prit le mors au dents, dans la direction du village. Le docteur se trouva alors seul avec son nouveau compagnon de route, à qui il fit la politesse de le jeter à bas de son "sleigh", mais sans toutefois lui laisser emporter une partie de son collet de paletot.

Le docteur Saint-Garmain a lieu de se féliciter de s'en être tiré à aussi bon marché.

Bedford

Napoléon Labossière a disparu de sa demeure, il y a environ une semaine, et n'a pas été revu depuis par les siens. Son épouse est dans une inquiétude facile à comprendre.

South Durham

M. Adj. René, de Lisgar Station, vient de perdre une petite fille de 2 ans dans de bien pénibles circonstances. Dimanche soir, après souper, Mme René se préparait à laver sa vaisselle, et à cet effet avait placé un plat d'eau bouillante sur la table lorsque sa petite fille s'approchant, renversa le contenu sur elle. L'enfant est morte mardi après midi après avoir enduré de grandes souffrances.

Saint-Hyacinthe

M. Jos. A. Hamel l'un des plus anciens citoyens de cette ville, est décédé, à l'âge de 65 ans, après quelques jours de maladie. Le défunt était percepteur des douanes pour le district de St-Hyacinthe depuis une vingtaine d'années. Il a exercé les fonctions de maitre de chapelle à la cathédrale pendant plus de 20 ans. C'était aussi l'un des fondateurs de la société Philharmonique.

—Un nommé Moïse Joubert, cultivateur de la paroisse de Sainte-Hélène, accusé d'avoir dérobé à M. Jacques Turcotte, propriétaire, de l'hôtel St-Lawrence une montre d'une grande valeur, a été arrêté et traduit devant M. le magistrat V. B. Sicotte. L'accusé subira son procès aux prochaines assises criminelles. Il a été admis à caution.

—Le Cercle Montcalm, dont les progrès depuis quelques année sont considérables, commencera, sous peu, l'érection d'une magnifique salle de théâtre sur la rue Cascades. Cette salle, construite d'après des plants très modernes, fera certainement honneur à Saint-Hyacinthe.

Chartierville

Les travaux de notre nouvelle église avancent rapidement. Il est probable que nous y aurons la messe à Noël. Ce sera une très jolie église ; aussi les gens sont ils très anxieux de la voir terminée. En même temps nous faisons d'importantes réparations au presbytère, de sorte que nous aurons l'un des plus beaux établissement religieux du comté de Compton lorsque tout sera terminé.

—M. Chs. Tanguay vient d'ouvrir un magasin général, près de l'église, et se propose de construire un moulin à scie ; en attendant, il achète tout le bois que les colons veulent lui vendre. La saison d'hiver s'annonce très rémuné ratrice pour tous les paroissiens.

Verchères

M. Etienne Blanchard, ex-député de ce comté, sera de nouveau candidat à la représentation de ce comté. Il avait été élu aux élection de 11 mai 1897. Son élection a dequis été annulée. Ses partisans veulent l'élire de nouveau et ils pose sa candidatur comtre M. Geoffrion qui a été choisi par 3 ou 4 voix de majorité, à la convention.

Yamachiche

L'atelier d'architecture de MM. J. et S. Héroux est en pleine activité. Après l'enterprise de l'église Saint-Jacques des Piles, ils ont celle de Saint-Ignace de Loyola, dans les Iles de Sorel, de sorte que nos ouvriers n'auront pas à souffrir du long chômage de l'hiver dernier.

—Une épidémie de dipthtérie sévit dans la paroise. La terrible maladie, fléau des enfants surtout, a déjà fait de nombrenses victimes.

Sorel

Un monsieur et une dame de cette ville ont fait cadeau à l'hôpital d'une magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes.

Le Manitoba.

Mercredi. 14 Decembre 1898

MON ROI

(Suite et fin)

III

Dieu nous garde de préférer la terre au ciel, la France à l'Eglise, les intérêts de la monarchie à ceux de la religion! Dieu nous garde de ne pas suivre en tout, partout et toujours les directions de la Ste-Eglise romaine, notre mère, et de ne point fléchir avec la soumission amoureuse du plus humble enfant, au moindre signe d'une mère si débonnaire, et si sainte! Mais m'est-il défendu d'aimer mon roi? M'est-il interdit de demander au ciel et à la terre la restauration des fils de St-Louis? La nation très chrétienne ne sera-t-elle plus commandée par ceux qui pendant tant de siècles ont présidé à ses destinées? La plus belle famille royale est-elle pour jamais déchue du plus beau royaume?

Jeté par la divine providence loin de notre chère patrie, sur cette terre privilégiée qui s'est appelée la *nouvelle France* et qui est si éminemment française, nous n'avons pas eu à nous rallier de près ou de loin au régime républicain établi en France. Nous gardons dans notre cœur pour nos rois l'amour tendre et dévoué que nous avons reçu de nos pères. Eux, pauvres cultivateurs de France, ont conservé depuis cent ans sous tous les régimes le séculaire attachement des vrais français pour la famille d'Hugues Capet et de St-Louis: leur héritage d'amour est intact dans notre cœur En traçant leurs sillons dans leurs pays de montagnes, ils associaient avec le nom adorable du Christ Jésus, roi des rois et seigneur des seigneurs, avec le nom vénéré de son représentant, de celui que tous les catholiques appellent leur saint Père, le nom béni du roi de France, lieutenant du Christ et sergent de l'Eglise romaine; à notre tour, en fondant des paroisses françaises sur ce sol tout imprégné des souvenirs de la France, nous unissons dans un même amour, le sauveur Jésus, son Vicaire spirituel et son lieutenant temporel. Oui, nous portons chaque jour à l'autel le souvenir attendri de nos rois; chaque jour, nous demandons à Dieu qu'il lui plaise d'entendre les prières de St-Louis, d'agréer le martyre de Louis XVI et de Louis XVII, pour la restauration de la monarchie très chrétienne, et par elle de la France entière.

Notre vie s'écoule dans la pensée continuelle et un amour immense des rois, nos chefs du passé, et, nous l'espérons, nos chefs de l'avenir; et quand nous serons sur notre lit d'agonie, nous nous tournerons encore une dernière fois vers la France et ses rois, pour offrir à cette heure suprême le sacrifice de notre vie pour la restauration des rois en France et de la France par les rois.

Nous ne croyons pas que personne nous accusera de manquer de docilité envers Léon XIII. Léon XIII, oui, si l'on peut ainsi parler, sacre la république; mais Pie VII, en son temps a, lui aussi, sacré Napoléon Ier. Notre aïeul, je pense, le jour du sacre de Napoléon Ier, sans manquer à la parfaite soumission qu'il devait à Pie VII, a pu porter sa modeste offrande au prêtre de son église et lui demander d'offrir le saint sacrifice en faveur des rois de France; pourquoi le petit fils, sur la terre lointaine où il achève son existence, ne pourrait-il pas prier pour son roi et pour la restauration de la monarchie très chrétienne? Napoléon 1er sacré par Pie VII, a emprisonné Pie VII; la république que sacre Léon XIII, s'obstine à persécuter l'Eglise.

La république, comme le premier empire, est issu de la révolution, en a l'esprit et en fait les œuvres; malgré le sacre, l'une comme l'autre, en se heurtant contre la pierre posée par Dieu, encourt la malédiction: serait-il possible que tôt ou tard, la république comme le premier empire ne fut brisée et réduite en poussière? Nos pères sont demeurés fidèles à leur roi au temps des grandeurs de Napoléon Ier; nous demeurons invinciblement attaché au descendant de saint Louis parmi les triomphes de la république, mettant toutes nos espérances dans la monarchie très chrétienne qui, purifiée du gallicanisme, servira Dieu et son Christ et fera le bonheur de la France.

Quelques-uns nous diront peut-être: "que sert de s'attarder aux souvenirs d'un autre âge? Le monde a marché, il a rejeté les rois pour toujours; il s'achemine universellement au régime républicain. Qui en France pense encore à la monarchie? Les princes de la famille royale eux-mêmes ne croient plus à leur restauration et s'accommodent de leur éternelle déchéance?"

Qui pense encore aux rois et croit à leur restauration? Nous croyons qu'un grand nombre de français, et des meilleurs, continuent d'aimer leurs princes tendrement, fortement, avec un amour grand comme l'océan, avec une ardeur de dévouement capable du martyre, avec un désintéressement absolu. Nos ancêtres, en labourant leur champ dans la vieille France, sont demeurés attachés à la monarchie; nous, en priant et en travaillant à la tête de nouvelles paroisses sur le sol de la nouvelle France, nous vivons dans le souvenir et l'amour de nos rois; quel intérêt ont eu nos pères, quel intérêt avons-nous à leur être inviolablement fidèles? Jamais un de nos ancêtres n'a rempli une fonction auprès d'un roi de France. Nous-même nous n'avons jamais rencontré un des princes du sang. Nous ignorons à cette heure, jusqu'au nom de l'héritier du trône. Se nomme-t-il Louis, Henri, Charles ou Philippe? Nous ne saurions le dire avec certitude. Nous aimons le roi de France comme nos pères, sans intérêt personnel, par dévouement à l'intérêt de la France et de l'Eglise. L'héritier du trône a-t-il un grand talent? a-t-il beaucoup de vertu? Nous ne l'avons jamais demandé à personne et nous ne le savons pas. Ce que nous savons c'est que la famille de saint Louis a régné en France et doit régner de nouveau dans le noble royaume. Jeanne d'Arc aimait "le gentil Dauphin" non pour sa vertu, non pour ses talents mais comme l'élu de Dieu qui devait "bouter hors du royaume" très chrétien les "abominables anglais". Nous voulons les descendants de saint Louis à la tête de notre patrie parcequ'il y a un pacte indissoluble entre la noble famille et le noble royaume, parceque la noble famille seule arrachera le noble royaume à la domination des francs-maçons et des Juifs.

C'est notre cœur de français qui bat pour les fils de saint Louis. Or, nous croyons que des multitudes de français ont le même cœur que nous. C'est pourquoi nous pensons que le grand nombre de nos frères de France sont animés du même sentiment pour nos rois. En quelques uns peut-être le sentiment monarchique est assoupi, comme au temps de la Pucelle; mais il subsiste toujours comme l'étincelle sous la cendre. Il nous semble même qu'il se ranime partout. La France ne s'émeut-elle pas depuis vingt ans au souvenir de Jeance d'Arc, la grande restauratrice de la France et de la monarchie à une époque de calamités nationales.

Que de pétitions envoyées depuis dix ans aux chambres républicaines de France pour demander que la fête de Jeanne d'Arc devienne une fête nationale! Les républicains les plus endurcis sont forcés d'avouer que c'est le cœur et l'âme de la France qui inspirent ces demandes. Et encore, chaque fois qu'un homme énergique, dévoué au bien public, se présente, le France ne semble-t-elle pas se réveiller, aller à lui et chercher en lui un roi? Quand le vrai roi reparaîtra, ramené par la divine Providence, vous verrez avec quelles ovations enthousiastes et unanimes il sera acclamé, comme Charles VII sacré à Reims; la France se retrouvera alors ce qu'elle a été autrefois, ce qu'elle est encore maintenant, monarchique par ses entrailles et dans ses moëlles.

Quelques uns supposent que la France a passé à la république. Ils seraient plus près de la vérité s'ils disaient que les Etats-Unis passeront un jour à la monarchie.

Le régime de la république dans les temps modernes, c'est le régime des vendus et des vendeurs, le régime des publicains trafiquant en grand des votes, des emplois et des budgets. Nous apprenons par la Genèse que les républicains des temps anciens se convertirent universellement à la monarchie. "Toutes les nations. nous dit le texte sacré, se choisirent des rois (Reg. VIII. 5. 20.)" Le régime républicain est condamné et prendra fin surtout au sein des grandes nations, parce-qu'il est le gouvernement d'une coterie d'agioteurs et de sectaires qui crient: Vive le peuple! et qui exploitent le peuple. volent le peuple, oppriment le peuple. Les nations verront un jour, peut-être prochain, qu'il leur est meilleur d'avoir à leur tête un roi loyal et dévoué que mille tyranneaux sans conscience qui se vendent et vendent leur pays à tout venant pour avoir un emploi ou de l'argent. La république deviendra alors aussi odieuse aux hommes sensés que l'est aujourd'hui la monarchie aux sectaires; elle disparaîtra des grandes nations comme la pire des formes de gouvernement, comme un cancer qui a trop longtemps rongé les peuples, comme une maladie pestilentielle qui ne sera plus connue que par le souvenir de ses terribles ravages.

La France, une des premières, abandonnera le régime républicain que lui ont imposé les sectaires. "Dieu qui protège la France" rétablira la monarchie. Jeanne d'Arc, que les Français se sont mis à honorer sous la tyrannie républicaine, prendra de nouveau l'élu de Dieu et le conduira sacrer à Reims. Vive le roi de France!

DOM BENOIT.

DE ROME

Le retour de Mgr. Legal au Canada donne de l'actualité au passage suivant d'une lettre de Rome publiée dans l'*Univers* et datée du 4 octobre dernier.

Le souverain Pontif a reçu, hier, en audience particulière, S. G. Mgr Joseph-Emile Legal, évêque titulaire de Pogla et coadjuteur de l'évêque de Saint-Albert au Canada. Je puis assurer, à l'occasion de cette audience, que les prétendues instructions attribuées naguère au Saint-Siège et qui auraient eu pour but de modérer l'ardeur des catholiques canadiens dans la revendication de leurs droits, notamment sur le terrain scolaire, recevront un nouveau démenti par les encouragements et les marques de satisfaction que Mgr Legal sera heureux de rapporter, au nom du Saint-Père, aux vaillants défenseurs des écoles confessionnelles dans les Etats du Dominion. Leur conduite, d'ailleurs, est pleinement conforme aux directions de la mémorable encyclique *Affari vos*, non moins qu'aux droits acquis depuis l'origine de la confédréation canadienne.

M. L'ABBE CHERRIER ET SES INSULTEURS

L'organe français de M. Sifton et de M. Greenway, à Winnipeg, s'attaque, dans son dernier numéro, à M. l'abbé Cherrier. C'est un trop gros morçeau: l'organe s'y cassera les dents.

Pour l'amour de la vérité nous ferons comme le *Northwest Review* dont nous reproduisons les remarques; après nous être renseigné auprès de M. l'abbé Cherrier, nous sommes en mesure de nier que le digne curé de l'Immaculée Conception ait écrit ou inspiré l'article du *Telegram* qui est l'objet des colères de l'organe.

Voici l'article du *Northwest Review*:

"*L'Echo de Manitoba*, à la façon de ceux qui n'ont pas d'arguments, appelle à son secours un polisson anonyme qui insulte l'éditeur de notre journal, puis ayant fait des mignardises à ce gougeat, nous accuse de faire de la politique parce que nous avons condamné ses folies séditieuses. Nous nions —non pour le bénéfice de l'*Echo*, feuille qui fait du mensonge son pain quotidien, mais par égard pour les quelques lecteurs honnêtes que cette feuille peut avoir —nous nions que M. l'abbé Cherrier, ou quelque autre ayant des attaches au *Northwest Review*, ait inspiré, ou, encore moins, écrit l'article du *Telegram* dénonçant le *séditieux Guenillon*."

REGLEMENTS POSTAUX

Jusqu'à présent le gouvernement rachetait des personnes qui, dans le cours de leurs affaires, devenaient possesseurs d'une quantité excessive de timbres postaux, le surplus dont ces personnes voulaient disposer. Ces transactions ne pourront plus avoir lieu. Les maîtres de poste ont reçu instruction de ne plus racheter les timbres.

Il est aussi défendu de solder avec des timbres postaux les petites sommes que l'on avait l'habitude d'envoyer par lettres, ou qu'à défaut de change, on donnait quelquefois en guise de monnaie. Il y a des amendes imposables à ceux qui se livreront désormais à ces pratiques.

Par contre, si l'on a besoin d'envoyer par lettre une somme quelconque, serait-ce la fraction d'une piastre, on peut acheter, dans les bureaux de poste, un certificat payable au porteur, pour le montant qu'on désire. Ce certificat équivaut à de la monnaie.

CORRESPONDANCES

Winnipeg, le 10 décembre, 1898

M. le directeur.

Les diatribes de l'*Echo* contre M. l'abbé Cherrier sont insensées. Elles deviennent impudentes et ridicules quand elles prétendent faire la leçon à ce prêtre intrépide.

Des scrupules à l'*Echo*!

Du respect pour les choses sacrées!

Pouah! Pouah!

Si vous saviez d'où sort tout cela!

Je puis vous renseigner. Si cela continue, pourquoi ne me laisseriez-vous pas dire à vos lecteurs quelle sorte de respect ces plumitifs-là ont pour la religion, ses ministres et ses préceptes. Ils verraient comme c'est propre!

LECTEUR.

M. le Rédacteur,

Veuillez insérer ces quelques lignes.

Plusieurs électeurs voient avec peine la lutte qui se fait aujourd'hui dans la paroisse de St-Bonifrce. M. Victor Mager a toujours été fidéle à ses devoirs de préfet. Il a bien servi nos intérêts. Sans vouloir rien dire contre son adversaire, les soussignés prient les électeurs de se demander s'il ne serait pas de l'intérêt des contribuables de continuer M. Mager dans ses fonctions, à cause de son expérience et de la connaissance qu'il a de nos affaires.

PLUSIEURS ELECTEURS

St-Boniface décembre 14 1898.

NOTES DIVERSES

=Le Grand Tronc est menacé d'une grève par ses opérateurs télégraphistes.

***

=Mercredi dernier le premier vaisseau d'une nouvelle ligne qui doit faire le service entre Milford Haven et Paspébiac, dans la province de Québec, a levé ses ancres en route pour nos rivages, Cette nouvelle ligne croit pouvoir faire la traversée en 6 ou 7 jours. donnant aux malles une avance de deux ou trois jours.

***

=M· l'abbé Gérin, qui a visité notre province à la fin de l'été dernier, vient de publier dans le *Trifluvien* une lettre magistrale que nous publierons en entier dans notre prochain numéro. Mais nous voulons, dès aujourd'hui, l'assurer de notre reconnaissance pour le secours qu'il apporte à notre œuvre, par cette lettre si juste et si sympathique.

LA COMMISSION INTERNATIONALE

Il paraît entendu que la commission internationale siègeant à Washington s'ajournera le 19 courant pour ne reprendre ses séances qu'au commencement de mars.

On ne s'est pas encore entendu sur les termes d'un traité de réciprocité.

Le R. P. Campeau, de St-Alphonse était ici avant hier.

JOURNALISME

Courrier de St-Hyacinthe

Le *Manitoba* vient d'entrer dans sa 28e année d'existence. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits à notre confrère.

Progrès de l'Est

Nous félicitations et nos meilleurs souhaits à notre confrère, le *Manitoba* qui vient d'entrer dans sa 28e année d'existense.

L'Evénement

Le *Manitoba* vient d'entrer dans sa 2èe année d'existence. Nos felicitations et nos meilleurs souhaits à notre vaillant confrère.

La Défense

Nos félicitations et souhaits de longue vie au *Manitoba*, l'excellent organe des nôtres dans l'Ouest, qui vient d'entrer dans sa vingt-huitième année d'existence.

Courrier du Canada

Le *Manitoba* vient d'entrer dans sa 28e année d'existence. Toutes nos félicitations au vaillant confrère et nos meilleurs souhaits de succès pour l'avenir.

Le Trifluvien

Le *Manitoba* vient d'entrer dans sa 28me année d'existence. Notre vaillant confrère voudra bien accepter, à cette occasion, nos meilleurs souhaits pour le succès de la belle et grande œuvre à laquelle il s'est dévoué avec une intelligence, un courage et une persévérance dignes de tous les éloges. Espérons qu'il verra des jours meilleurs luire pour la cause qu'il défend avec une rare énergie.

La Minerve

Avec son dernier numéro Le *Manitoba* est entré dans sa vingt-huitième année d'existence.

Nous félicitons cet excellent journal d'avoir à son actif tant d'années de loyales et vigoureuses luttes en faveur de toutes les causes qui nous sont chères. Puisse-t-il les continuer encore longtemps avec le même courage et le même talent.

Plus que jamais le Manitoba a besoin d'un organe foncièrement catholique et canadien-français.

Pionnier de Sherbrooke

Nos plus sincères félicitations au *Manitoba*, qui vient d'entrer dans sa 28ème année d'existence.

Notre confrère de St-Boniface a toutes nos sympathies dans la vaillante lutte qu'il soutient pour les droits de notre race sur les bords de la Rivière Rouge.

En dépit des vicissitudes par lesquelles il a dû passer, depuis sa naissance, ce digne champion de la bonne cause s'est toujours maintenu et se maintient encore a la hauteur de sa belle mission.

Succès toujours croissants et longue vie.

Du *Northwest Review.*

Très récemment il nous était donné de signaler un article vraiment excellent publié dans le *Manitoba*, et il nous est naturellement agréable aujourd'hui de voir un journal aussi bien dirigé entrer dans sa 28ième année. C'est de beaucoup la plus ancienne feuille du Nord-Ouest Canadien. Et elle a heureusement à son service un esprit et des principes qui la placent en tête de la presse séculièredu pays.

ACCIDENT

Une citerne immense, contenant huit millions de gallons d'eau s'est brisée hier à New-York Cette masse énorme d'eau se répandant sur une surface assez considérable a causé un grand nombre de pertes de vies et renversé ou inondé les bâtisses de toutes sortes avoisinant la citerne.

Nous apprenons avec plaisir que le R. P. Dorais prend du mieux

La charité qui se traduit simplement par l'aumône est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une sorte de régime protecteur de la misère.—WOIKSLOW.

DANS LE MONDE POLITIQUE

M. Sifton, le ministre de l'Intérieur, est de nouveau en visite au Manitoba. Il y vient sans doute pour pacifier ses amis.

***

Le major Pinault, député de Matane P. Q. vient d'être nommé sous-ministre de la milice en remplacement de feu le Col. Panet.

***

Lundi dernier a eu lieu dans les comtés de Lévis, Verchères, Beauharnois et Missisquoi, dans la Province de Québec, la nomination des candidats pour les élections partielles qui doivent avoir lieu dans ces comtés pour la législature de Québec.

AU NORD-OUEST

Il nous fait plaisir d'apprendre qu'aux récentes élections municipales dans le Nord-Ouest, plusieurs Canadiens-français, anciens résidents de Saint Boniface et de Winnipeg on brigué avec succès le suffrage populaire. MM. Roy, Miron et Bégin ont été élus commissaires d'écoles à Lethbridge, Alta.

NM. B. Limoges et H. Lacroix ont été élus conseillers, le premier à Whitewood le second à West Prince Albert.

Nos félicitations à ces compatriotes.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Mercredi dernier Mgr Langevin a béni la nouvelle chapelle de l'Hospice de la Maternité.

M. l'abbé J. D. Fillion curé de Saint Jean-Baptiste était en cette ville vendredi et samedi dernier.

Le 14 de décembre 1860, c'est-à-dire il y a trente ans aujourd'hui, la cathédrale et le palais épiscopal de St-Boniface étaient détruits par un incendie.

Sa Grandeur Mgr Langevin a administré le sacrement de Confirmation à une cinquantaine de personnes parmi lesquelles bon nombre de Polonais, à l'Immaculée Conception, jeudi dernier.

Sa Grandeur Mgr Grimes, évêque du diocèse de Christchurch (Nouvelle Zélande) est passé ici la semaine dernier, revenant d'un voyage en Europe. Sa Grandeur a été l'hôte de Mgr Langevin. Par une regrettable erreur, les journaux de Winnipeg ont signalé le passage de Mgr Grimes en disant qu'il était évêque protestant et qu'il avait été l'hôte de l'évêque de Rupert's Land.

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec éclat.

A la Cathédrale, la grand'messe a été chantée par M. le curé Messier, assisté de MM. Gravel et Audémard, comme diacre et sous diacre. Le Rev. Père Grenier, professeur de Philosophie au collège de St-Boniface a prêché un éloquent sermon.

L'église de l'Immaculée Conception qui célébrait en ce jour sa fête patronale, avait invité Sa Grandeur Mgr L'Archevêque pour chanter la messe et donner le sermon. Le chœur avait préparé du chant.

A 2½ il y eut réception des Enfants de Marie et renouvellement des vœux des religieuses à l'Académie Ste-Marie. Mgr Langevin qui avait été invité a fait une allocution paternelle et donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Comme par les années dernières, le Collège de St-Boniface avait invité les anciens congréganistes à assister à la réception des nouveaux congréganistes. C'est le R. P. Grenier, directeur de la congrégation, qui a fait la cérémonie.

Mgr L'Archevêque a donné le sermon de circonstance et le chœur des élèves, dirigé par le R. P. Vendendaigne a fait entende la musique choisie.

Dans la soirée, l'église Ste-Marie, de Winnipeg, se remplissait d'auditeurs venus pour entendre le R. P. Drummond S. J. Ce sermon était une réponse à un discours prononcé par le ministre protestant Fortin sur "la présence réelle" Le savant Jésuite a suivi son adversaire ligne par ligne et réfuté avec force arguments la doctrine du ministre protestant sur cet important sujet. Puis il a exposé la véritable doctrine catholique avec une clarté et une sureté admirables. Le R. P. Drummond donnera un autre sermon dimanche à la même église. Sous la direction de M. Ls. Bouche, le chœur de l'église a chanté avec grand succès les vêpres de Moderati.

A 7.15 p. m. avait lieu à l'Hospice Taché, la réception des Enfants de Jésus des Anges Gardiens et des Enfants de Marie. Cette cérémonie fut présidée par le Rev. M. Béliveau.

MENUS PROPOS

Un monsieur ayant une visite à rendre dans un hôtel laisse son parapluie au porte manteau avec l'inscription suivante:

"Ce parapluie appartient à un homme qui peut donner un coup de poing de la force de 250 livres.—Reviendrai dans 10 minutes."

La visite terminée, il vient chercher son parapluie, mais il trouve en place une autre carte portant ces mots:

"Cette carte a été laissée par un homme qui peut courir 20 milles à l'heure—ne reviendrai pas."

Un manifestant de l'autre jour s'en est tiré avec un œil poché et des contusions un peu partout, ce qui ne l'empêche pas d'avoir le mot pour rire.

—On parlait de coup d'Etat...dit-il. Eh bien! j'ai reçu des tas de coups!

—M. Sifton, ministre de l'Intérieur, le lieut-gouverneur Forget et M. Laird, commissaire des Sauvages, ont visité l'école industrielle de St-Boniface lundi dernier.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. J. P. O. Allaire est allé à Somerset.

—Son Honneur le Lieut-Gouverneur Forget est reparti hier pour Regina.

—Le trajet entre Montréal et Winnipeg se fait maintenant dans 48 heures.

—M. Sifton est parti ce matin pour Brandon, où il va se faire banquetter par ses amis. Bon appetit!

—Mardi prochain a lieu l'election du conseiller pour le Quartier 1. M.M. L. J. Collin et A. Hébert sont les candidats.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Edouard Guilbault, qui parait sur notre 3ième page. 50

—Plusieurs cultivateur de Lorette et de Sainte-Anne des Chênes étaient à Saint-Boniface la semaine dernière et cette semaine.

—M. J. B. Lauzon, M. P. P. est parti merchedi dernier pour Joliet, N. D. où il a été appelé par la maladie de son beau-frère, M. Thos. Henry.

—Les magasins à Winnipeg sont ouverts dans la soirée, depuis lundi, afin de permettre au public de faire plus facilement ses achats de Noël et au Jour de l'An.

—M. Edmond Trudel, du Département des Terres partira sous peu pour Régina où, il vient d'être transferré. Ses nombreux amis lui présentent un cadeau ce soir.

—MM. Alfred Andrews et G. F. Carruthers sont sur les rangs pour la mairie, à Winnipeg. D'après toutes les apparences, M. Andrews va l'emporter par une bonne majorité.

—Ceux qui auraient besoin de pipes, tabacs, cigares de choix, en un mot tout ce que les fumeurs achètent généralement, sont invités à visiter l'établissement de M. J. B. Leclerc. 3

—M. J. B. Lévêque, notre populaire marchand de nouveautés à St-Boniface vient de publier un joli calendrier pour 1899. Nos remerciements a notre ami pour l'envoi de ce calendrier.

—Pour l'instruction de nos lecteurs. La malle partira et arrivera à St-Boniface aux heures suivantes, à partir du 13 courant: Laissera St-Boniface à 8.30, 11.15 et 14.30. Arrivera à St-Boniface à 10.00, 13.30 et 17.15.

—L'horaire des trains du Southeastern est changé depuis lundi. Les trains réguliers du lundi et du jeudi partent maintenant de la gare du C. P. R. à 9 a. m. et sont de retour à Winnipeg à 6½ hrs p. m. le même jour.

—Nous commencerons la semaine prochaine un roman intitulé "Fille Adoptive," et dû à la plume d'Olivier des Armoises. Ce roman est du plus haut intérêt d'une stricte moralité te d'une littérature splandide.

—L'encan de la St-Vincent de Paul a eu lieu hier soir. Nous apprenons avec plaisir qu'un grand nombre de personnes assistaient à cette œuvre de charité. Les objets étaient nombreux et se sont très bien vendus. C'est M. J. B. Joyal qui était encanteur.

Le bruit circulait, avant-hier, que le gérant et les autres employés de la Banque Molson, à Winnipeg avaient été suspendus dans leur besogne. Cette rumeur était fausse; on assure cependant qu'il y aura sous peu des changements dans le personnel de la banque.

—Notre estimé concitoyen, M. Télesphore Pelletier a eu une syncope, hier soir. Le prêtre et le médecin ont dû être demandés. Nous avons pris de ses nouvelles ce matin et nous sommes heureux d'annoncer que M. Pelletier est assez bien pour vaquer à ses occupations.

—Les Canadiens-français à Manitoba ont acheté, cette année, pour près de $200,000 d'écrémeuses. Ce chiffre en dit beaucoup sur l'intelligente initiative des nôtres. L'industrie laitière est un facteur important pour la prospérité du cultivateur de ce pays.

—Certains journaux de Winnipeg annonçaient dernièrement un malheureux crime qui aurait été commis dans une localité située vers le centre de la province, et ils l'attribuait au magistrat devant qui l'accusé a comparu. C'est une méprise impardonnable et bien faite pour blesser au vif le digne magistrat, dont les amis cependant, connaissant son honorabilité, ne se sont pas émus, si ce n'est pour protester contre cette odieuse imputation.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Magasin de tapis de Banfield, lequel magasin est situé sur la rue Principale à Winnipeg. C'est l'époque de grande ventes à réduction. Ce Magasin n'a qu'une seule de ces ventes par année. Elle dure deux semaines, le magasin vend ses marchandises à moitié prix. Ceux qui voudrait monter leur maison à bon marché ne saurait trouver de meilleure occasion. C'est un grand magasin, en état d'offrir des chances spéciales durant ces deux semaines.

—Jeudi dernier à 1.15h. p. m., une partie de Hockey a eu lieu entre le club du collège de St-Boniface et le club "Manitoba." Tous les joueurs, parmi lesquels MM. L'Evêque et Chénier, du collège, méritent d'être mentionnés ont montré, beaucoup d'activité et une très grande habileté. La victoire est restée aux collègiens, le résultat fut de quatorze à trois. Mousieur Taillefer Lévêque agissait comme "referee."

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

Notre Dame de Lourdes

Notre bazar, commencé le 27 nov. s'est terminé le 4 déc. Nous avons droit d'en être fiers et heureux; toutes les soirées ont été empreintes de la plus franche gaieté. Grâce à la générosité des bienfaiteurs que notre église compte à St-Boniface et même dans la province de Québec, les tables étaient chargées d'une foule d'objets intéressants et rares; plusieurs même de réelle valeur. Nous mentionnons entre'autres un magnifique Chemin de Croix offert par Melle Marie-Anne Gelley de Lévis, et plusieurs statues données par les dames de St-Boniface et de Québec. Mous ne pouvons ici taire le nom de Mme Dubuc, présidente d'honneur, qui a bien voulu nous apporter elle-même des aumônes précieuses de St-Boniface.

Le zèle déployé par les dames de la paroisse sons la présidence de Melle Marie Louise Gelley est audessus de tout éloge.

Le Rev. Père Dom Benoit a offert aux candidates, Melles Marie Bazin et Marie Deforel, en reconnaissance de leur dévouement, les magnifiques volumes illustrés d'Henri Lasserre sur Notre-Dame de Lourdes et sur les miracles accomplis au sanctuaire de Lourdes.

Les élèves de l'école des Révérendes Sœurs nous donné deux répresentations des plus charmantes.

Les élèves de l'école Carnot, dirigée par M. Albert de Boisbriant nous ont aussi égayes par des chants et des dialogues pleins d'originalité et de vivacité.

Chaque soir des chants patriotiques accompagnés, soit du piano, de l'accordeon du violon nous rappelaient avec émotion les gloires de nos pays de France et de Suisse en les réunissant à celles de cette nouvelle Patrie Canadienne que nous avons adoptée et dans laquelle, ainsi qu'il le disait l'un de ces chants, le bonheur se répand partout comme les eaux de ses grands fleuves.

Nos cœurs reconnaissants garderont longtemps le souvenir de ces agréables soirées

Saint-Jean-Baptiste

M. le curé Fillion, de cette paroisse, remercie bien sincèrement toutes les personnes, tant de cette province que du dehors, qui ont contribué au succès de la loterie organisée l'an dernier au bénéfice de notre couvent. Les prix gagnés seront distribués bientôt à qui de droit.

MUNICIPALITÉ MONTCALM

Préfet; M. Wm Fraser, réélu par accl. Conseillers: Quartier 1. M. E. Davis et J. A. Copeland; Quartier 2. MM. Alf. Brûlé, O. Lemire, Ch. Bérard; Quartier 3. MM. P. R. Palletier et Louis Ayotte, réélus; Quartier 4. MM. A. Beaubien et Z. Clément.

Saint-Leon

La tenue de notre bazar a été renvoyée jusqu'au 25 dec: il commencera le soir de Noël et durera jusqu'au soir du jour de l'An.

Les battages se font avec une grande activité.

La nouvelle et grande école du couvent de St-Leon est achevée et témoigne du progrès de notre paroisse. Les Révérendes Sœurs Chanoinesses Régulières de l'Immaculéee Conception en ont pris possession le 8 décembre, C'est une grande maison de trois étages: dortoir en haut, deux salles de classes au second, et en bas une grande vaste salle pour les enfants les plus jeunes, qui sont nombreux.

Lorette

MUNICIPALITÉ RURALE TACHÉ

Préfet: MM. Dufaut, E Desorcy M. Trudeau.

Conseillers: Quartier 1. MM. T. Ramsay et J. Rowan; Quartiers 2. MM. Remillard et Lagimodière; Quartier 3. M. B. Dunlop, élu par accl.; Quartier 4. MM. C. Johnson et A. Dubuc; Quartier 5. M. B. Laurin, élu par accl.; Quartier 6. M. J. Haurie, élu par accl.

Saint-Norbert

MUNICIPALITÉ RITCHOT

Le 6 dec., les candidats suivants ont été mis en nomination:

Préfet: MM. J. N. Camyré et Jos. Hamelin.

Conseillers; Quartier 1. M. Simon St-Germain, élu par accl; Quartier 2. M. Elie Fontaine, élu par accl.; Quartier 3. MM. Jos. Joyal et Ls Bourbonnière; Quartier 4. MM. Alex, Charette et Ls Dufort,

Saint-Pierre-Jolys

MUNICIPALITÉ DE SALABERRY

Préfet: MM. Alb. Prêfontaine et Artthur Hébert.

Conseiller; Quartier 1. MM. G. Brisson, et Ferdinand Desharnais; Quartier 2. MM. C. Desjardins et Frs Vinet; Quartier 3. MM. Rémi Gosselin et Ad. Morin.

St-Francois-Xavier,

MUNICIPALITE ST-FRS-XAVIER

Préfet: M. Patrice Breland, réélu par accl.

Conseillers; Quartier 1. M. L. H. Whitaker, élu par accl; Quartier 2. MM. Geo. Shirtliff et Ls Lespérance; Quartier 3. MM. L. D. Snary et Jos. Préfontaine; Quartier 4. Personne n'a été mis en nomination: Quartier 5. M. Paul Lafrance, élu par accl; Quartier 6. M. John A. Lane, réélu par acclamation.

Le Genéral cubain Garcia, qui a pris, une part si active aux derniers événements de Cuba vient de mourir à New-York.

On dit que l'Exposition française de 1900 pourrait bien être retardée.

Dorchester

M. Ernest Mercier, fils, de M. Mercier, maitre de poste, est décédé, la semaine dernière, des fièvres typhoïdes. Le défunt était le frère de M. le curé Mercier, de Saint-Magloire. Un frère de la victime est aussi attint de la même maladie.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite par "The Lake Manitoba Railway aud Canal Company" au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte ratifient et confirmant une certaine émission d'obligations et une hypothèque garantissant cette émission faite par la Compagnie.

BLAKE, LASH & CASSELS, Solliciteurs des requérants.

Daté novembre 22, 1898. 30-11-98-9i

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement Fédéral à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la "The Canada Accident Assurance Company," afin de permettre à la dite Compagnie de faire des affaires d'assurances contre la maladie et autres.

HATTON & MCLENNAN, Solliciteurs des requérants,

Montréal, 25 oct., 1898. 2-11-9i.

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte incorporant "The Canada Plate Glass Assurance Company" aux fins de faire des affaires comme compagnie d'assurance pour les plaques de verre, la dite compagnie ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Montréal.

HATTON & McLENNAN, Procureurs des requéran

Montréal le 15 octobre 1898. 2-19

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite par la Compagnie "The Manitoba and Southeastern Railway Company," au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte ratifiant et confirmant une certaine émission d'obligations et une hypothèque garantissant ladite émission faite par la Compagnie.

BLAKE, LASH & CASSELS, Solliciteurs des Requérants

Daté ce 22 novembre 1898. 7-12 9

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 13 Décembre 1898.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 08½	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 25	à 0 40
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Bœuf vif, par lb	0 02½	à 0 03
Porc, abattu, par lb	0 06	à 0 07
Cochons, vif, par lb	0 05	à 0 05½
Mouton, par lb	0 07	à 0 09
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 00	à 0 54
Avoine, par minot	0 00	à 0 25
Orge "	0 00	à 0 30

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 10
" Strong Baker	1 85
" Manitoba Baker	1 60
" Imperial Baker	1 40
" Supérieure XXXX	1 00
" Nestor	0 90
Gru, la tonne	12 00
Son, "	10 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 25 à	4 50
Charbon dur	8 00 à	8 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	8 00 à	10 00
Foin pressé, par tonne	0 00 à	0 00

DE PAR LE MONDE

On annonce comme prochaine complication européenne une guerre entre le Japon et la Russie.

Une statistique désolante.

Les relevés officiels constatent qu'il y a plus de 300,000 aveugles en Europe.

Dans une lettre datée de Rome, qui vient d'être reçue à Ottawa, sir Charles Tupper dit qu'il s'embarquera pour le Canada, après Noël, et qu'il espère être de retour à Ottawa vers le milieu de janvier prochain.

Le ministre de la guerre, M. de Freycinet, pour prouver jusqu'à quel point il est favorable à Dreyfus a décidé que le dossier secret serait communiqué à la Cour de Cassation à la condition expresse que certains documents ne seront pas livrés à la publicité.

On rapporte que le voyage de l'empereur Guillaume en Terre Sainte a été une déception.

L'empereur a dit depuis son retour: "Ma visite à Jérusalem a fait disparaître la dernière illusion de mon cœur. La malpropreté de cette ville et sa décadence sont indescriptibles."

La Russie vient de donner aux Américains une commande d'essai pour $25,000 de freins à air comprimé. Des maisons françaises, allemandes et russes avaient soumissionné. Si cette commande d'essai donne satisfaction au gouvernement russe, il est probable que tout le matériel roulant des chemins de fer russes sera muni de ces freins au coût probable de $50,000,000.

Maintenant que l'Espagne a perdu ses colonies, le ministère Sagasta délibère sur l'opportunité d'abolir le ministère des colonies.

Un projet en ce sens sera soumis aux cortès.

Le gouvernement espagnol se fortifie aussi dans toutes les provinces pour se protéger contre les carlistes qui veulent s'emparer du trône par la force des armes.

On annonce comme certain le prochain mariage du prince Georges de Grèce, à sa cousine la princesse Victoria de Galles.

La fiancée est d'un an l'aînée de son futur époux.

Cette union serait vue de très bon œil en Grèce et en Angleterre et aiderait probablement le prince Georges à échanger son titre de commissaire des puissances, contre celui plus pompeux et plus imposant de prince de Crête, qui est, paraît-il, pour le moment, le "summum" de son ambition.

A la conférence anti-anarchiste à Rome le principal sujet de la discussion a été la question de l'extradition des anarchistes. On dit que cette proposition ne sera probablement pas adoptée, parce que les délégués anglais y sont opposés.

La conférence a décidé qu'à l'avenir les anarchistes seraient traités comme de vulgaires criminels et que leurs méfaits ne seraient pas considérés comme des délits politiques. Il a été aussi décidé, afin de pouvoir agir promptement contre les anarchistes, que la police de chaque pays pourrait communiquer directement avec celle des autres nations, sans l'intermédiaire des ministres des affaires étrangères de celles-ci, comme cela se faisait auparavant.

Les anglais ne trouvent pas de leur goût le projet des Français de fonder une université Marchand à Khartoum et Fachoda.

Le nouveau timbre impérial sera adopté au Canada comme par tout l'empire britannique à Noël, cette année.

Ce timbre est très joli. Il représente l'empire britannique et est absolument de la même dimension que le timbre émis à l'occasion du jubilé de la Reine.

Au bas, on lit: "Xmas, 1898." Cela restera à perpétuité pour conserver le souvenir de son inauguration.

Ces timbres pourront servir en Canada, pour leur valeur de 2c.

M. Delcassé ministre des affaires étrangères en France a admis que le commandant Marchand avait reçu l'ordre d'évacuer Fachoda et de se retirer par une route longue et fatigante, parce que le gouvernemt français craignait les conséquences de son retour d'ici à six mois.

On croit savoir que le capitaine Baratier ne prendra pas la même route que son chef; il a l'ordre de se retirer par voie du Bahr-el-Ghazel et d'emporter les drapeaux français hissés à différents endroits où des postes ont été établis. Le capitaine Baratier s'arrêtera à la frontièrr du haut Oubanghi.

M. Lockroy, ministre de la marine en France a décidé de faire de nombreuses promotions dans la marine française en augmentant de soixante le nombre des amiraux et des capitaines de vaisseau et de 200 celui des lieutenants de vaisseau et des enseignes. La seule modification faite par M. Lockroy dans le programme des constructions navales pour 1899 est la suivante: les deux cuirassés d'essadre de 15,000 tonneaux chacun, que l'on devait commencer l'année prochaine, seront remplacés par deux croiseurs cuirassés de 10,000 tonneaux chacun, par six avisos-torpilleurs et six torpilleurs sous-marins.

M. Chamberlain ne peut contenir le fiel de la rancune qu'il a contre la France. Par contre il adresse ses plus chauds compliments à la Russie, et fait risette à l'ours polaire, à qui, dit-il, il ne veut pas dénier tout droit sur l'Afrique. Mais l'ours polaire ne se laisse pas prendre facilement par des belles paroles, et des discours plus tendres que sincères.

M. Chamberlain, comme on devait s'y attendre, distribue force coups d'encensoir aux Etats-Unis. Il paraît que les Anglais sont pris d'une passion matrimoniale subite pour les Américains, que l'alliance sera bientôt accomplie sans l'assentiment du gouvernement.

A Propos d'Agriculture

(Suite et fin)

Le professeur Brummer, de Iéna, donne d'excellents conseils à ce point de vue dans les *Mitteilungen* de la Société d'économie rurale du royaume de Saxe. Il traite le sujet en 22 questions et réponses dont voici des principales;

1o. Que vise-t-on en général dans la préparation les aliments pour les animaux domestiques?

Par la préparation des aliments on vise: a, à les rendre plus appétissants, à les faire prendre plus facilement par les animaux; b, à les débarrasser des substances nuisibles; c, à permettre leurs mélanges avec d'autres aliments; d, à assurer une conservation plus longue, par exemple en les séchant.

2o. De quoi doit-on tenir principalement compte dans l'emploi des aliments préparés?

Presque toutes les méthodes de préparation ont pour résultat d'affaiblir l'appareil digestif des animaux et, de plus, entrainent de grande frais. C'est pourquoi les animaux destinés à la reproduction ne recevront pas des aliments préparés.

3o. Pourquoi divise-t-on les aliments?

Il y a lieu de diviser les aliments quand on désire: a, rendre plus facile la mastication de pailles dures; b, obtenir un mélange plus parfait de ces aliments bruts avec les aliments concentrés; c, les faire fermenter, cuire à l'eau ou à la vapeur: d, éviter que les aliments se perdent, plétinés par les animaux; e, forcer les animaux à prendre une plus grande quantité de paille, etc.

Si l'on ne se propose aucun de ces buts, mieux vaut donner la paille, le foin, etc en entier.

4o. Quelle doit être la longueur des hachures pour les chevaux?

La paille d'avoine et le foin doivent être hachés de ½ à 1 pouce; la paille de fèveroles ¼ à ½ pouce; des hachures plus courtes sont ingérées trop rapidement, tandis que les longueurs indiquées donnent lieu à une bonne mustication et insalivation.

5o. Quand les pailles doivent-elles être hachées pour les bêtes bovines?

On doit hacher les pailles: a, quand on en désire une plus grande utilisation; b, quand elles sont de mauvaise qualité et qu'on veut les améliorer par la cuisson et la fermentation; c, quand les pailles sont dures; d, quand on veut les mélanger aux aliments concentrés; pour ce cas, les hachures doivent avoir environ 1 pouce.

Les aliments seront donnés en entier; a, quand on n'a aucuns de ces buts en vue; b, quand ils renferment de mauvaises herbes, pour permettre alors aux animaux de tirer leur nourriture.

6o. Pourquoi divise-t-on les aliments verts?

Pour pouvoir les mélanger avec des aliments plus volumineux lorsque: a, les premiers ont une relation nutritive trop étroite; (nourriture trop riche) b, lorsqu'on veut éviter la météorisation; c, lorsqu'on veut améliorer une nourriture trop humide, gelée, ou endommagée; d, lorsque'on veut éviter un passage trop brusque du régime vert au régime sec.

Les aliments verts doivent être employés aussitôt qu'ils sont coupés. Les hachures doivent avoir environ 2 pouces de longueur.

7o. La division des racines est-elle toujours nécessaire.

On peut chercher par là.

a. à permettre aux animaux de prendre plus facilement leur nourriture; b, ou bien à rendre possible le mélange avec la paille, etc,; c, à éviter que les racines s'arrêtent dans l'œsophage.

La division est presque superflue pour les navets qui sont tendres, mais elle est nécessaire pour les ratabagas (choux de Siam.

On doit immédiatement donner aux animaux les racines coupées. Au point de vue de la conservation, la réduction en pulpe fine est à déconseiller.

8o. L'aplatissement, le concassage, ou la mouture des graines rendent-ils leurs digestion plus faciles?

"Non," mais ils les rendent plutôt moins appétissants et moins digestibles. Lorsque les animaux ont un bon appareil digestif, c'est un travail inutile. Ce n'est que lorsqu'ils s'agit d'animaux vieux ou destinés à l'abattage que l'ont peut avoir recours à ces procédés.

9o. Quand peut-on avoir recours à l'aplatissage de l'avoine pour les chevaux? Quand peut-on leur donner des aliments concassée ou en farine?

Au point de vue de la digestion, le concassage de l'avoine vaut généralement moins que son mélange avec de la paille hachée. On ne peut le conseiller; "a" que lorsque la denture des chevaux laisse à désirer; par exemple, chez les poulains qui gagnent leurs dents définitives, chez les vieux chevaux; "b," pour les animaux qui mangent trop gloutonnement.

L'aplatissage de l'avoine lui fait perdre ses qualités excitantes, à tel point qu'on pourrait la remplacer en ce cas par des tourteaux ou des aliments moins cher.

Les grains concassés ou réduits en farine sont encore plus à déconseiller: ils engraissent trop les chevaux. On ne peut donner ces farines qu'aux vieux chevaux, et encore en mélanges humectés.

Il sied même au progrès de respecter ce qu'il remplace.—D. Nisard.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Arr.	Arr.		Dép.	Dép.
11.00a	1.05p	Winnipeg	1.05p	9.30a
7.55a	12.01a	Morris	2.32p	12.01p
5.15a	11.09a	Emerson	3.23p	2.45p
4.51a	10.55a	Pembina	3.37p	4.15p
10.20p	7.30a	Grand Forks	7.05p	7.05p
1.15p	4.05a	Winnipeg Junction	10.45p	10.30p
	3.50p	Duluth	7.30a	
	8.10p	Minneapolis	6.38a	
	7.30p	St. Paul	7.15a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Lundi, Mercredi, Vendredi. Départ.		Mardi, Jeudi, Samedi. Arrivée.
10.30a	Winnipeg	4.00p
12.15p	Morris	2.20p
11.18p	Roland	1.23p
1.36p	Rosebank	1.07p
1.50p	Miami	12.53p
2.25p	Altamont	12.21p
2.43p	Somerset	12.03p
3.40p	Greenway	11.10a
3.55p	Baldur	10.56a
4.19p	Belmont	10.35a
4.37p	Hilton	10.17a
5.00p	Wawanesa	9.55a
5.23	Rounthwaite	9.34a
6.00	Brandon	Dép 00a

Prenant effet le 7 déc.—Raccordement direct à Morris avec le train No. 103, allant vers l'ouest, et le train No. 104 allant vers l'est.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Départ.		Arrivée.
4.45 p.m.	Winnipeg	11.15 p.m.
7.30 p.m.	Portage-la-Prairie	8.30 a.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

LE VENDREDI

DE

PIERRE BERNARD

No. 24

(Suite)

—Certainement.

—Il faut l'inviter, lui écrire.

—Pierre lui raconte tout. Il ne peut pas la laisser un instant ignorer son bonheur

—Elle viendra?

—Son père, ses sœurs, ses frères, tout le monde; parce que ton père veut que le mariage se fasse promptement.

Pendant ce temps, Pierre, après avoir écrit à son père, écoutait M. Devillers qui reprenait ses pénibles aveux. Pierre se refusait à ces confidences en l'arrêtant toujours par ces mots:

—Cher Monsieur, cher Monsieur, ne continuez pas; je n'ai pas le droit d'entendre ces choses parce que je n'ai pas le pouvoir de les consoler, ni celui de les pardonner.

Bientôt, M. Devillers apprit à confier ses fautes dans le secret, à celui qui, au nom de Dieu, peut les entendre et les absoudre.

—Parlons plutôt, disait Pierre, des indispensables formalités.

—Vous avez écrit à votre famille, demandé, comme on dit, vos papiers,..... .vos titres,— dit en souriant M. Devillers.

—En effet, Monsieur, nous sommes nobles...... mon père est marquis et je suis comte.

—Vraiment! Cela me plaît, reprit M. Devillers d'un air satisfait.

—Je craignais que cela ne vous convînt pas.

—Mais si, cela me convient parfaitement. Les neuf perles feront bien à la parure de noce..... à propos elle est commandée cette parure. Madame l'offre à sa fille... j'espère que vous ne vous y opposez pas.

—Monsieur, dit Pierre avec calme, vous le savez, je n'ai rien.

—Rien! Et vos talents!...... et votre noblesse! Pourquoi ne portez-vous pas votre titre?

—Un acte indigne de notre famille a tellement affligé mon grand-père, qu'il a renoncé à son titre en perdant sa fortune.

—Ah! Et comment?

Pierre hésita, mais il ne pouvait rien refuser en ce moment.

—Une sœur de notre grand-père avait épousé pendant la Révolution un mauvais serviteur qui, sous prétexte de conserver les biens de la famille, les acquit tous avec des assignats. Quand le calme se fit et que la famille revint de l'armée, de l'exil et de l'hospitalité secrète de quelques braves gens, notre grand'tante et son mari se refusèrent à toute restitution.

—Ils se nommaient?

—Du nom que nous ne devons plus jamais prononcer.

—Mais alors c'était un descendant?

—Je le crois.

—Bien digne de son origine.

—Pierre ne vit Étiennette que vers le soir; et ce fut avec une sérénité attendrie qu'ils causèrent de leur bonheur. Avant de se revoir, une sorte d'anxiété, une sorte de crainte troublait leur cœur. Quand ils furent ensemble, près de M. Devillers et de madame, un calme incomparable les pénétra d'un sentiment de bonheur ineffable; il leur semblait aussi simple, aussi facile de s'entendre que s'ils avaient vécu toujours de la même vie. C'était en réalité un peu cela, leur cœur, leurs âmes ayant eu les mêmes goûts, les mêmes raisons de bien faire, la même foi, la même espérance.

L'ombre d'un léger nuage, un instant, effleura l'horizon de ce bonheur; Mme Devillers, en femme du monde, voulut montrer la parure. Le domestique avertit le joallier qui vint lui-même...les mains vides. Il affirma, avec un certain trouble, que le fiancé avait demandé la parure au matin du 9, de très bonne heure. Ce monsieur ajouta-t-il, était venu plusieurs fois avec M. Devillers; j'ai cru devoir lui confier la parure. Je voulais l'apporter moi-même, mais il me semblait très pressé et refusa.

C'est bien, Monsieur, balbutia Mme Devillers, vous ne pouviez mieux faire; on aura voulu nous préparer une surprise.

Et saluant, elle le congédia Puis s'enfonçant dans son fauteuil d'un air d'absolue résignation, elle dit comme à elle-même:

—N'y pensons plus... ma fille, je puis t'offrir une parure moins belle, mais y joindre une voiture et deux chevaux.

—Oh! mère, ni parure, ni chevaux, ni voiture. Nous sortirons à pied, nous irons voir les pauvres et prier Dieu ensemble, dit-elle en joignant ses mains avec une sorte d'extase; aller à pied chez le bon Dieu et chez les pauvres, marcher quand on travaille tout le jour dans une étude, c'est excellent...

—Pourquoi donc aller à pied? dit l'oncle Etienne, qui entrait sans se faire annoncer. Ce n'est pas que je blâme l'exercice, au contraire. Ce n'est pas comme le pense avec raison Étiennette, qu'il n'y ait des circonstances où se rendre à pied est même convenable. Vous en ferez ce que vous voudrez. Mais parfois, il faut aller vite et les chevaux vont plus vite que nous. Je viens rappeler ma promesse et surtout la remplir, car je ne suis pas de ceux qui disent et ne font pas.

Et se tournant vers M. Devillers, il le serra très affectueusement dans ses bras, le félicita avec effusion:

—Et vous aussi, chère nièce, reprit-il en baisant la main de Mme Devillers. Quant à ma bien-aimée filleul et à mon bien-aimé Pierre, ils peuvent ajouter à leur bonheur le sentiment du bonheur du vieil oncle qui voit enfin son rêve le plus doux réalisé... Nous ferons de la musique ensemble... je l'espère!

Et se tournant vers l'heureux jeune homme, il le pressa longuement contre son cœur, en murmurant à son oreille:

—Vous le voyez, Pierre, mon cher et jeune ami, sagesse et bonheur sont même chose... et maintenant quelle est la date du contrat?

—Aussitôt que M. le marquis Bernard du Bois-Aydant-le-Roi sera arrivé avec ses enfant, nous le signerons.

Huit jours après la réception de l'inexprimable nouvelle, tout la famille arrivait de Vendée à quatre heures du matin.

Les parents de Pierre devaient descendre à l'hôtel, mais Etiennette ne s'était pas résignée à cette triste convenance; et comment lui refuser quelque chose? Les chambres avaient donc été préparées chez Mme Devillers et l'hospitalité acceptée de grand cœur, mais à la condition que la fiancée, encore un peu pâle, ne se lèverait pas à quatre heures du matin pour recevoir sa nouvelle famille.

La veille, dans la chambre de sœur Élisabeth, Etiennette, aidée de bonne *Nanie*, avait disposé une toilette mauve ornée de dentelles blanches du plus charmant effet. Dans la chambre de Germaine, Jeanne et Thérèse, trois robes bleu-pâle avec des attaches de boutons de rose, devaient ravir les regards des petites sœurs.

C'était donc le matin et de prand matin. Etiennette de sa chambre entendit les légères rumeurs de l'arrivée, et son cœur tressaillit d'une très douce joie.

Le printemps déjà, de son souffle attiédi, réveillait les bourgeons et les violettes. Le jour répandait doucement ses premières lueurs lorsqu'Etiennette sortit de sa chambre et, tout au fond d'un petit bosquet du jardin, cueillit trois perce-neige. La jeune fille, heureuse et légère, monta l'escalier, longea le vestibule, s'arrêta, écoutant à la porte de sœur Elisabeth. Un murmure de voix parvint à son oreille.

—Sœur Elisabeth ne dort pas, pensa-t-elle, je l'entends parler... à Jeanne ou à Germaine.

Etiennette frappe un faible coup; on ouvre, c'était sœur Elisabeth. Ses yeux bleus pleins d'âme, ses traits réguliers et paisibles, tout son ensemble avait beaucoup d'Etiennette.

—Oh! ma sœur, que j'ai envie de vous voir, car je vous connais et je vous aime tant! Voulez-vous causer puisque vous êtes déjà levée.

(A suivre)